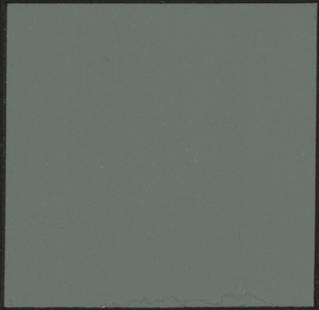
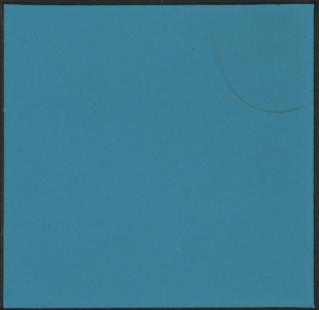
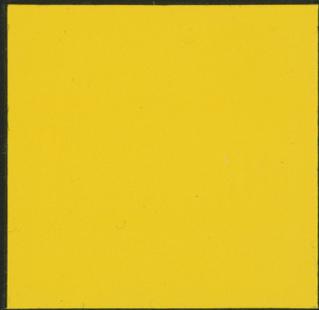
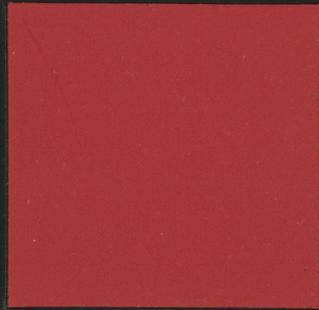
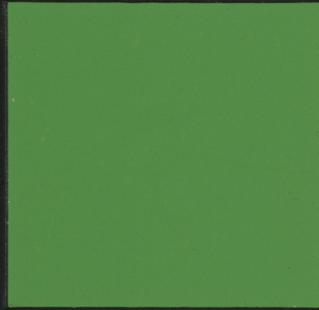
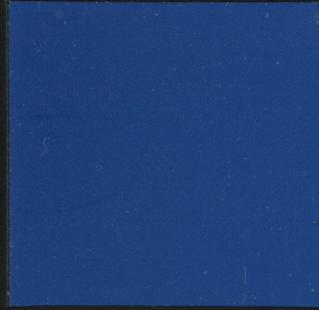
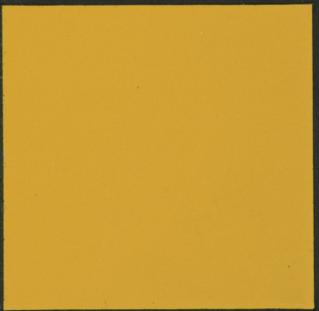
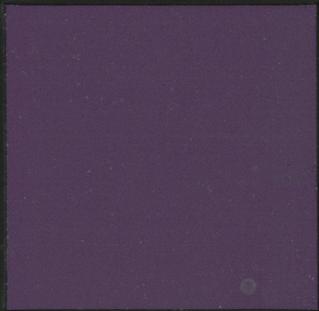
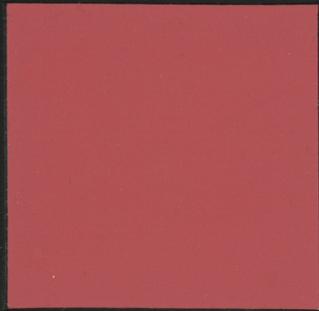
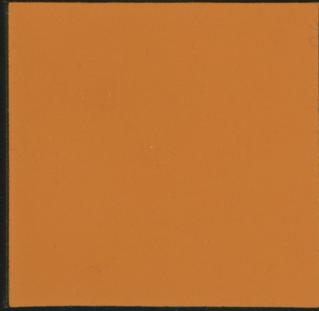
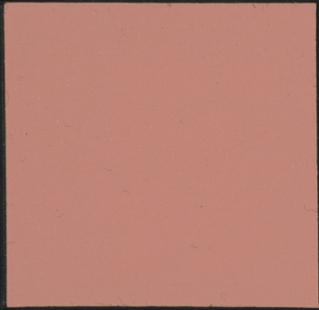
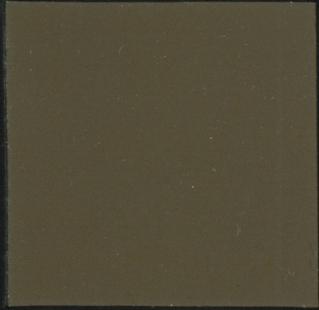


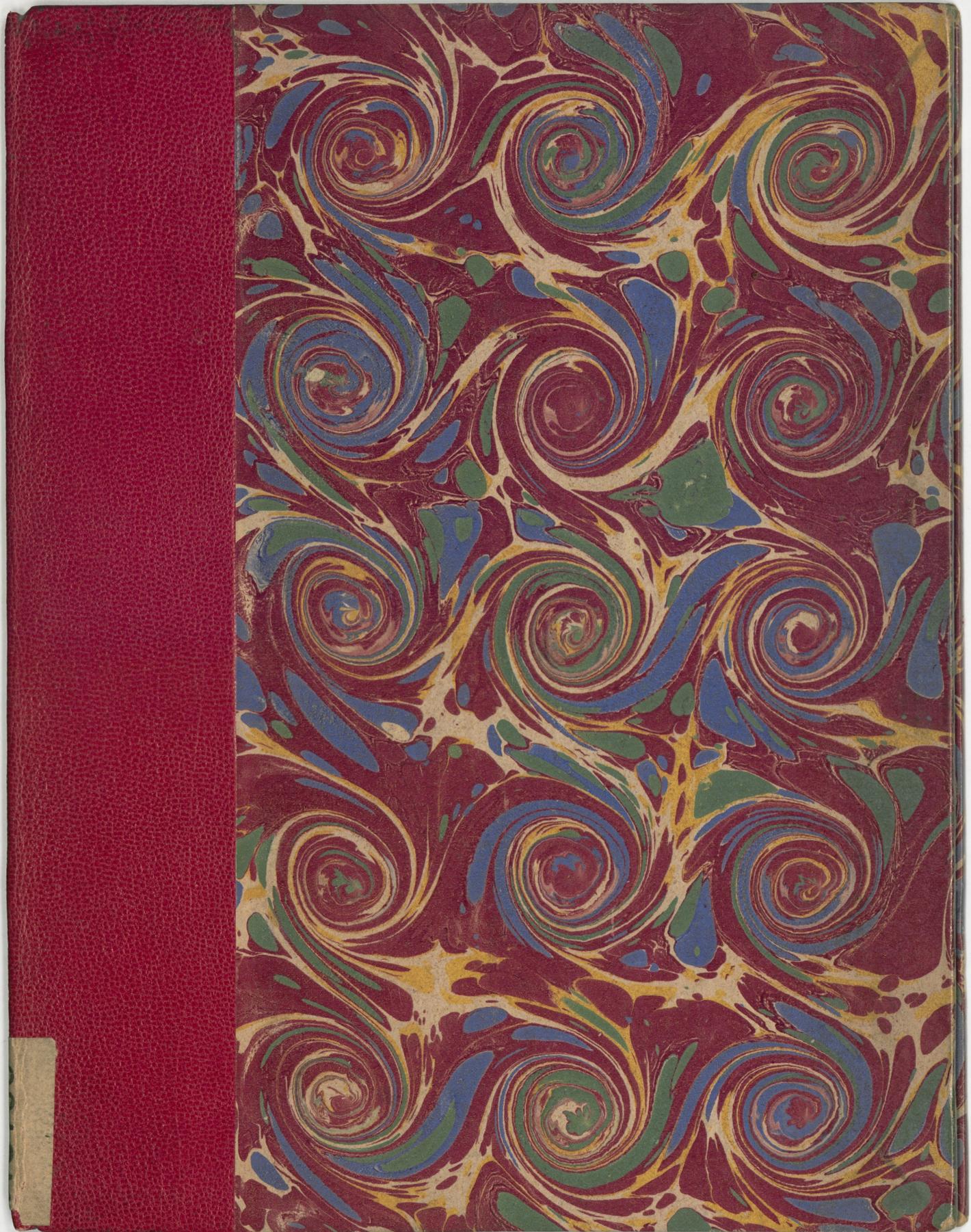
colorchecker CLASSIC



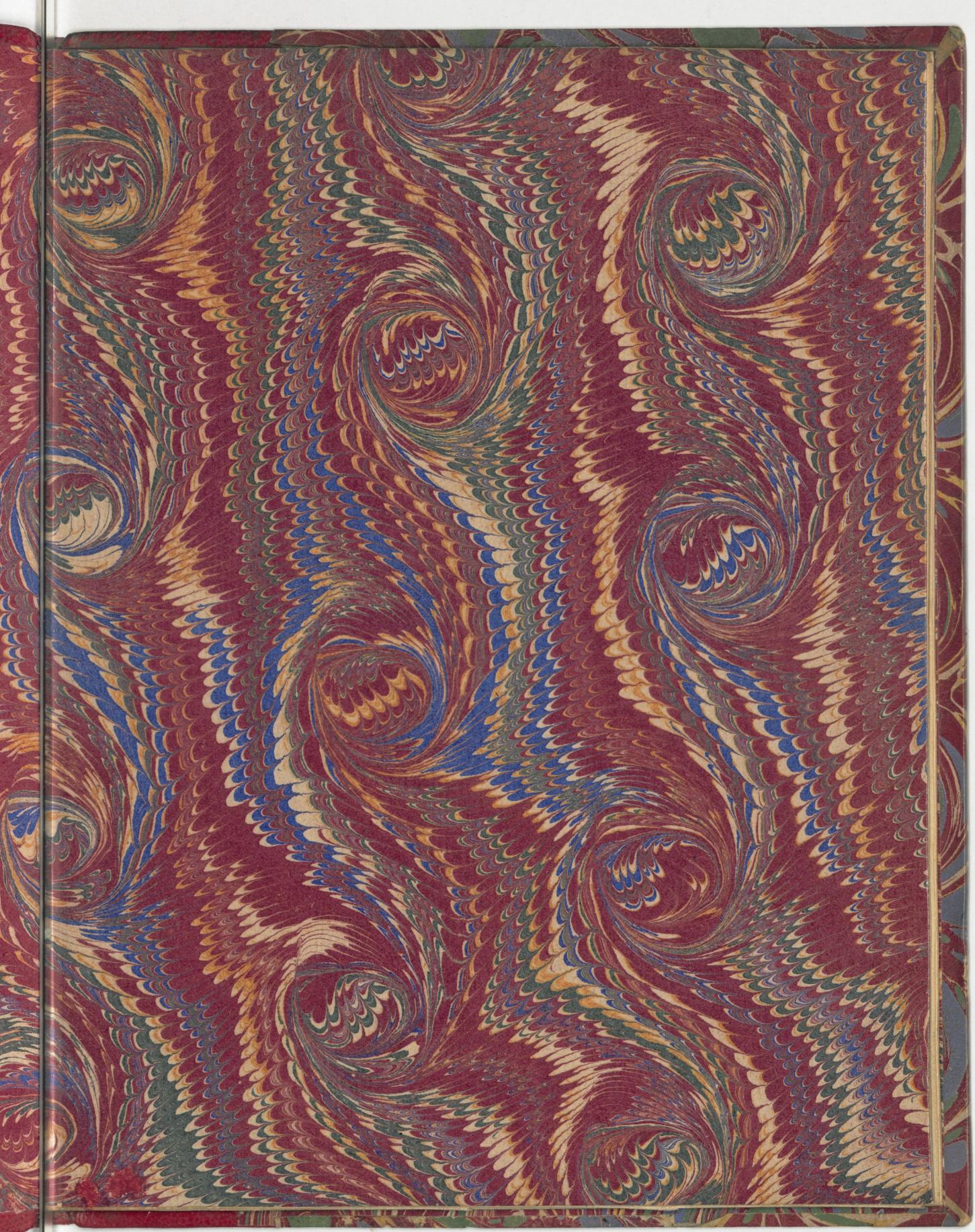
x-rite

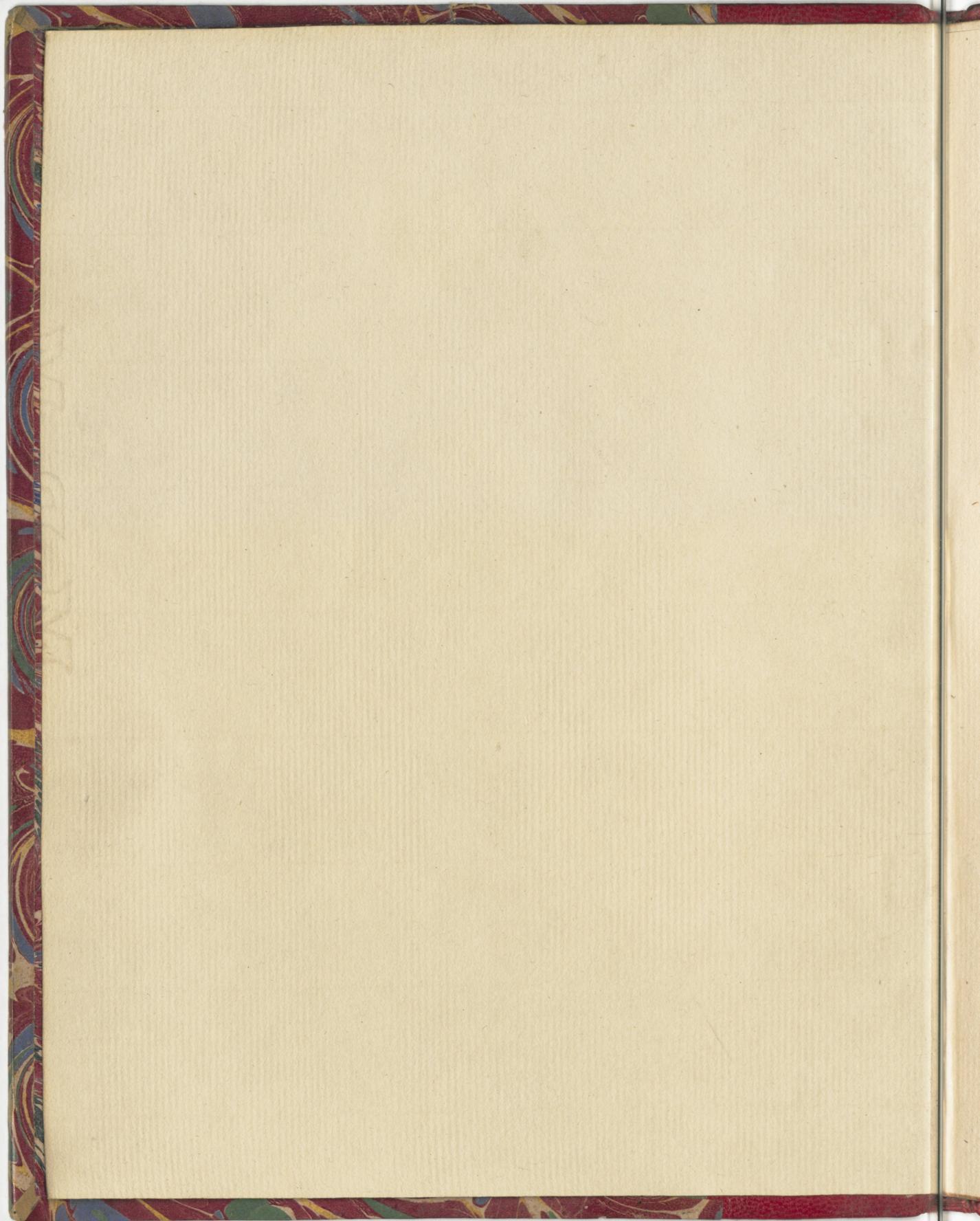


UNIVERSITY OF CHICAGO PRESS  
LAW LIBRARY  
500 EAST 57TH STREET  
CHICAGO, ILL. 60637  
1989





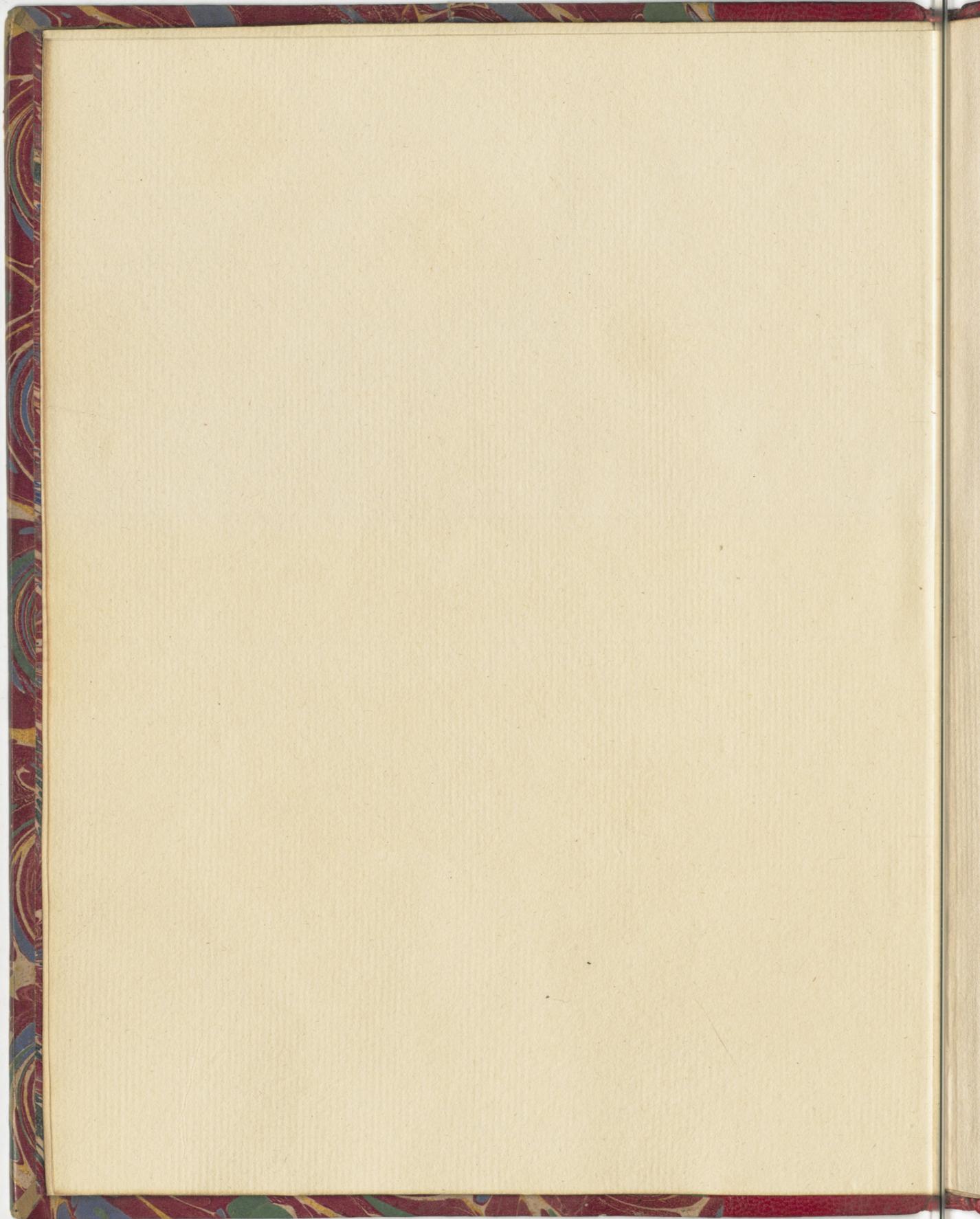




In. 13768<sup>bis</sup>

1<sup>er</sup> Suppl<sup>t</sup> Moreau,

n<sup>o</sup> 193.



12

LES  
RAISONS  
O V  
LES MOTIFS  
VERITABLES DE LA  
deffense du Parlement & des  
Habitans de Paris.

*Contre les Perturbateurs du repos public, & les  
Ennemis du Roy & de l'Estat.*



A PARIS,  
Chez MICHEL METTAYER, Imprimeur ordinaire  
du Roy, demeurant en l'isle Notre Dame sur le  
Pont Marie, au Cigne,  
M. DC. XLIX.

20

50

ALBERT  
OWEN  
MILLS  
WESTMINSTER DRUG



THE  
LONDON  
DRUG



LES RAISONS OV LES MOTIFS  
veritables de la deffenfe du Parlement, & des Habirans de Paris: Contre les Perturbateurs du repos public, & les Ennemis du Roy & de l'Estat.

**L**A grandeur des Estats ne s'estant jamais maintenue que par la iustice, à cause de la proportion qu'elle donne à chascune chose selon son rang & sa dignité, qui est le seul point du gouvernement. Le Parlement de Paris a aussi esté estably par les trois Estats du Royaume pour trouver ce temperament à nostre Monarchie, qui sans cela n'eust pas pû conserver iusques à présent son esclat & sa splendeur.

Mais comme dans vn grand corps le sang qui est le principe de la vie ne se répand pas également par tout, il a fallu aussi par la suite des temps multiplier ce remede, & faire d'autres Parlemens en plusieurs endroits du Royaume, afin que toutes les parties se trouuans fortifiées de cette autorité legitime, elle seruiſt de rempart à l'autorité Royale, & à la manutention de l'Estat. Les Roys eux-mesmes n'ont pas creu mieux affermer leurs conquestes qu'en y establiſſans ces grandes Compagnies, comme les ostages de leurs affections, & les sacrés depositaires de leur repos & de leur salut.

Tant que cet ordre a duré & qu'il a esté inuiolable, l'on n'a jamais veu que d'heureux succez, c'estoient autant de lumieres qui se reflechiſſoient sur la Majesté Royale, comme les rayons sur le corps du Soleil, & qui la faisoient paroistre avec plus d'esclat. Mais depuis qu'on s'est dispensé de cette belle police, & que par vne illusion dans la politique l'on a voulu faire tout passer de puissance absolue, c'est pour lors que les Roys se sont ruynez eux-mesmes, parce qu'ils ont osté ce temperament & cette chaisne, qui les vnissoit avec leurs peuples & qui conseruoit l'amour des vns & la soubmission des autres.

Ce desordre public n'a point eu d'autre principe que l'ambition.

tion des Ministres & des fauoris, ausquels nos Princes ayant abandonné la conduite de leurs Estats & toute leur autorité, Ils ont tres mal vie d'un pouuoir qui ne leur appartenoit pas, & changé entierement la face de nostre Empire, afin que nous faisons perdre les loix de nos Peres, ils peussent faire vne domination d'esclaves, & destruire tout ce qui s'opposeroit à l'insolence de leurs desseins & de leurs entreprises criminelles.

Il seroit inutile de rechercher des exemples de cette verité dans les siecles passez, il ne faut que faire vn petit retour sur nous mesmes, pour decouuoir le couronnement de la tyrannie, & comme l'on a rayagé tout le Royaume, & fait changer de nom & de titre aux François, tant jaloux de leur liberté.

Tout le monde scait que le Ministere du Cardinal de Richelieu n'a esté celebré que par le bouleuersement de toute l'Europe, où il a mis le feu de tous costez, & qu'il ne s'est cimené que par le sang, & le meurtre d'une infinité de personnes Illustres qu'il a sacrifiées à sa vengeance, & à l'injustice de ses passions. Les Princes mesmes & tous les Grands du Royaume ont esté les premiers objets de sa fureur; Il n'y a point de iuste dans l'Etat qu'il n'ait cruellement persécuté; les vns par des prisons perpetuelles où ils ont finy malheureusement leurs iours, les autres par le poison & des morts precipitées; plusieurs par des supplices honteux, & de faulces accolations. Enfin il a consumé pendant son Ministere tout ce que l'enfer peut inspirer pour affliger l'innocence, & la rendre malheureuse.

Il estoit monté à vn si haut point d'insolence, qu'apres s'estre saisi des meilleures places du Royaume & des ports les plus fameux & les plus considerables, il traitoit le Roy comme s'il en eust esté le maistre & le souuerain. Ses gardes entroient iusques dans le cabinet du Prince, qui n'estoit pas mesme en seureté au milieu de sa Cour, ayant corrompu tous ses Officiers, & gaigné tous ceux qui apporehoient sa personne.

Sa mort tant desirée auoit leué l'enseigne de l'esperance, mais comme son gouuernement & sa conduite auoient formé des monstres dans l'Etat, l'on ne laissa pas de voir encore son genie & sa fureur regner. En mourant il confirma dans l'esprit du Prince tous ceux qui auoient esté les principaux chefs de sa tyrannie,

s'imaginant de rendre sa memoire moins odieuse par les vices de ses successeurs.

Le Roy estant mort cinq mois apres, il commença à paroistre encore vn petit rayon de liberté, parce que la Reyne qu'il laissoit Regente ayant esté persecutée pendant la pesanteur de ce Ministere, l'on se persuada aussi tost que ses propres malheurs pouuoient estre de puissans ostages de son affection enuers les peuples affligez.

Dans cette assurance le Parlement abandonna la Regence à sa bonne Foy. Car quoy que le Roy par son testament luy eust donné cinq Conseillers, par l'aduis desquels toutes les affaires deuoient estre terminées; Il l'a fit absoluë par son Arrest, pour le moins il ne luy imposa point d'autre necessité, que l'execution des Loix fondamentales de l'Estat.

Mais soit que l'on n'eust iamais connu que le dehors & l'exterieur de cette Princesse, ou que dans ce changement de fortune elle eust incontinent corrompu ses bonnes inclinations, le Parlement n'eust pas si tost rompu les chaines qu'on voit incontinent esloigner de la Cour les gens de bien, elle resmoigne publiquement, & au milieu de son cercle, que pour bien regner avec la force & la violence que les maximes du Cardinal de Richelieu estoient les plus seures, & que c'estoit en cela seul que consistoit le Gouvernement.

Le Cardinal Mazarin qui luy auoit inspiré cette malheureuse politique, s'estant donc rendu maistre absolu de son esprit, il commence à exercer sa cruauté & sa tyrannye sur les personnes qui estoient auparauant les plus cheres à cette Princesse, & les plus affectionnées à son seruice & au bien de l'Estat.

Monsieur le Duc de Beaufort fut la premiere victime qui fut immolée à ce Ministre insolent, parce qu'il trauersoit ses desseins, & que le Roy en mourant luy auoit donné comme en depost ses enfans, c'est à dire la feuteté de l'Estat & toute sa bonne fortune.

Il n'eut pas si tost attenté à la personne de ce Prince genereux par des accusations malicieusement inuentées, & par vne prison de cinq ans, qu'il trouua aussi moyen de chasser de la Cour Monsieur l'Euesque de Beauuais Comte & Pair de France, qui auoit receu tant de fois les larmes de la Reyne lors qu'elle auoit

esté persecutée, à cause que la bonté des mœurs & l'eminente vertu de ce Prelat luy faisoient ombrage, & qu'il auoit déjà jetté quelques fondemens de la Paix vniuerselle, qui eust ruyné sans doute tous les projets qu'il auoit faits de sa grandeur & de sa fortune.

Ces premieres demarches ayant heureusement réüssy au Cardinal Mazarin, il n'y a rien qu'il ne tente sur l'esprit de cette Princesse, & comme les Finances du Royaume estoient son principal object, qui est le vice ordinaire d'une basse & vile naissance, & de tous ceux de sa nation, il songe à s'en rendre le maistre absolu, en y mettant des hommes de sac & de corde, & qui s'estoient déjà rendus infames par les vols & les brigandages.

Pour paruenir à son dessein il esleua le sieur d'Emery, dont les mœurs estoient entierement couformes aux siennes, & qu'il scauolt estre capable de tout entreprendre pour luy complaire, & pour assouuir son auarice & son ambition.

Et de fait il ne fut pas si tost entré dans la direction des Finances, que violant les anciennes Loix de l'Estat, il n'y auoit sorte d'aduls & d'inuentions qu'il ne recherchast pour opprimer le peuple, & le surcharger d'impositions & de taxes si nouvelles & si extraordinaires, qu'il sembloit estre inspiré des Demôs, & qu'il n'estoit né que pour la destruction de cette grande Monarchie.

Le Parlement ayant voulu dès le commencement arrester le cours de ce desordre, & empêcher l'establissement de toutes ces nouveautez, il se fit vn grand conflit, qui eut vn succez tres-funeste & tres-malheureux pour cette Illustre Compagnie.

Car bien qu'elle ne trouuast que pour le bien public, & que la Reyne luy eut l'obligation toute entiere de sa Regence, neantmoins elle souffrit que ces deux Tyrans qui s'estoient eleuez au prejudice de tant de gens d'honneur & de suffisance, se seruissent de l'authorité que le Parlement luy auoit donnée, pour enleuer le President Barillon au milieu de Paris & à la face de tous les peuples, dont il auoit esté le Pere & le veritable conseruateur.

Ce sacrifice n'eut pas esté parfait s'il n'eut esté sanglant, & si la victime n'eut esté entierement consommée. Apres auoir donc fait conduire cét illustre Heros, dans le Chasteau de Pignerola sans aucune formalité de Iusticé, & contre les Loix les plus generales

nerales du Royaume, qui deffendent ces emprisonnemens violens, & que l'on mene les prisonniers en des Prouinces estrange- res, & pendant qu'on entretenoit le Parlement & la famille de ce President, d'une prompte liberté, l'on receut incontinent la nouvelle de sa mort precipitee, & de quelques vns deses domes- ques, qui pour leur fidelité receurent le mesme sort, & vne fin aussi cruelle & aussi malheureuse.

La vieillesse de Monsieur Gayan President aux Enquestes, & les incommoditez qu'il souffroit pour lors dans la santé ne fles- chirent point aussi ces deux Perturbateurs du repos public, & ces deux ennemis de l'Estat. On le fit sortir de Paris au milieu de la nuit sans luy donner le temps de prendre seulement aucun équi- page, & on le conduisit à Chasteau-gontier, qui estoit lieu de sa retraite & de son bannissement.

Plusieurs de Messieurs ne reçurent pas aussi de traitemens plus doux, ayant esté releguez en d'autres endroits du Royaume, pour s'estre opposez courageusement à la violence du Ministère, & deffendu la cause publique.

Toutes ces submissions volontaires du Parlement, qui eust peu dès lors reclamer la Justice & l'autorité des Loix, qui ne veu- lent pas qu'on puisse troubler le service des Officiers ny la fon- ction de leurs charges qu'en leur faisant faire leur procez par les voyes ordinaires, enflerent encore le cœur & la superbe de ces deux ennemis du genre humain & de la société civile, car ayant perdu la memoire de leur naissance, & du neant dont ils auoient esté tirez, ils rendent toutes les puissances de l'Estat captiues, il n'y a rien qui puisse resister à leur violence & à leur fureur.

Le parlement, quoy qu'engagé dans l'oppression publique, ne laisse pourtant pas de continuer ses efforts, ils'assemble dans les rencontres les plus importantes, il rend des Arrests, il fait des remonstrances, il aduertit tous les iours la Reyne de la chute & du precipice. Que ceux qui gouernoient & qui luy donnoient de si pernicious conseils faisoient sans doute les funerailles de l'Estat, que nous perdions par nostre malheureuse police & par la suite de nos desordres, tout le credit & la reputation chez les Estrangers, Bref que tout estoit corrompu, & ieduit dans le der- nier malheur, & que l'on ne voyoit plus du tout la face de nostre Monarchie.

Mais tous ces sages conseils sont tousiours inutiles & mespri-  
sez, il n'y a rien d'inuolable à ces deux Geans qui s'estoient em-  
parez du trosne des Dieux, & qui assiegeois l'esprit de cette Prin-  
cesse. Vn Arrest du Conseil rendu sur vne simple Requête, ren-  
uerse les plus iustes deliberations des Compagnies Souueraines,  
les Loix les plus sacrées de l'Etat sont le jouet & la derision de  
ces deux Ministres ignorans & sacrileges, qui n'ont point d'autre  
politique que le pillage des peuples, & de se repaistre de leur pro-  
pre sang.

Pour faciliter tous leurs pernicious desseins, & leurs entrepri-  
ses punissables, ils engagent dans leur complot le Chancelier de  
France, qui auoit esté esleué à cette charge par ses laschetes & ses  
infamies, & qui s'y estoit maintenu par les mesmes crimes. Ce  
Chef de la Iustice abuse en toutes rencontres du sceau & du cara-  
ctere du Prince, on l'applique à toutes sortes de nouveautez & de  
tyrannies, il sert à opprimer les innocens, & à sauuer les coup-  
ables, s'imaginant faire le Roy complice de tant de crimes, parce  
qu'il prostituoit ainsi sa figure & son image.

Le combat du Parlement & du Conseil pour tous ces desor-  
dres ayant duré plus de cinq ans entiers de la Regence, sans pro-  
duire tout l'effect qu'il eust bien desiré pour le soulagement du  
public, d'autant que le Parlement auoit tousiours deux visages,  
l'vn desquels regardoit la misere du peuple, & l'autre sa fureur;  
Il resolut enfin au mois de May dernier d'arrester ce torrent de  
maux qui auoit desia rauagé tout le Royaume, & qui dans peu de  
temps eut acheué son naufrage, & renuerse tous les fondemens.

Pour cela il accepte l'vnion de toutes les Compagnies Souue-  
raines de la Ville de Paris, afin que tout le monde conneust la  
Iustice & la raison de son entreprise, & que ce qu'il y auoit aussi  
de puissance legitime, eust part à la gloire de l'euenement.

Le Cardinal Mazarin & tous ses adherans, troublez par l'ima-  
ge de leurs crimes, & par le remords de leurs consciences, pre-  
noyans bien par là leur deffaitte, tentent toutes sortes de moyens  
pour rompre l'vnion des Compagnies, ils en arrestent plusieurs  
prisonniers, ils menacent les autres de la derniere violence, & de  
supplices honteux, il n'y a rien qu'ils ne promettent pour rom-  
pre cette genereuse attaque, & pour dissiper l'orage & la foudre

que l'on formoit pour leurs testes criminelles.

Mais ayant veu par la suite que leur fureur, & toutes les machines qu'ils auoient dressées contre le Parlement, n'auoient point retardé son glorieux dessein, & que cette Compagnie auoit resolu de garantir le peuple de tant d'oppressions qu'il auoit souffertes, ou d'estre enseuelie avec luy dans le mesme tombeau, ils commencerent à plier avec vne resolution secrette de perdre le Parlement, lors que les armées ne seroient plus occupées contre les ennemis, & qu'ils auroient aupres d'eux toutes les forces, en deust-il couster l'Estat tout entier.

La Reyne enuoya donc querir sur la fin du mois de Iuin les gens du Roy, auxquels elle donna charge de dire au Parlement qu'elle agreoit leurs assemblées, & qu'ils pouuoient executer leurs Arrests d'vniou.

Ainsi le Parlement agissant par sa propre autorité, & par l'agrément de la Reyne, il y auoit lieu de croire apres cela qu'il n'y auoit plus de resistance, & que tout se passeroit de bonne foy.

Mais comme les Ministres virent que le Parlement auoit commencé par la reuocation des Intendants des Prouinces, qui estoient les principaux instrumens de leurs tyrannies, & qu'on auoit ordonné qu'il seroit infotmé de la mauuaise administration des Finances, ils prennent l'alarme aussi-tost parce que c'estoit là le couronnement de tous leurs crimes, & que par ce moyen leur brigandage paroistroit publiquement.

Pour eluder l'execution del'Arrest & retarder leur supplice, ils obligent Monsieur le Duc d'Orleans d'en venir demander au Parlement la sarceance pour quelques iours, & de proposer des conferences en la maison par deputez pour terminer les affaires, & donner toute la tatisfaction qu'il seroit possible au public, & au particulier; les assurant encore derechef des bonnes volonte de la Reyne, en foy & en parole de Prince, & que pour luy il n'estoit point ministre de tromperie, mais qu'ils pouuoient se reposer sur les protestations qu'il leur faisoit.

Le Parlement ayant accepté la conference dans l'Hostel d'Orleans, quoy qu'extraordinaire, pour ne pas desobliger ce Prince, & pour voir s'il y auoit aussi quelque ouuerture d'accomodement.

Monsieur le Chancelier proposa dès la premiere Assemblée, de faire vne Declaration entierement conforme à l'Arrest qui auoit esté rendu. Aquoy le Parlement consentit, n'estant point jaloux de faire paroistre sous son autorité le bien qu'il vouloit procurer au peuple, au contraire il souffrit que cette gloire passast pour vn ouurage de ses propres ennemis & de ses tyrans.

Mais au lieu de garder la parole qui auoit esté donnée, l'on fait apporter au premier iour par Monsieur le Duc d'Orleans vne Declaration bien differente de ce qui auoit esté arresté. Car on n'y parloit point du tout d'informer de la mauuaise administration des Finances, comme il auoit esté ordonné par l'Arrest. Et à l'esgard de la quatriesme partie des Tailles qu'on auoit promis de remettre, l'on n'en dominoit que la huietieme partie, & encore avec des conditions qui rendoient cette descharge inutile & sans aucun fruit.

Le Parlement ne reconnoissant plus son ouurage, depuis qu'il auoit passé par les mains des Ministres qui auoient accoustumé de corrompre toutes choses, & de les desfigurer, il ne voulut point du tout verifier cette Declaration. Mais deux iours apres l'on s'aduisa d'vne artifice & d'vne fourbe qui estoit tout le secret du ministère; Sçauoir d'establir vne Chambre de Justice par vne seconde Declaration que l'on fit encore apporter par Monsieur le Duc d'Orleans, le Conseil pretendait auoir satisfait par là à tous les articles de l'Arrest; puis que dans la Chambre de Justice l'on informeroit de la dissipation des Finances contre toutes sortes de personnes, & sans exception.

Bien que le Parlement reconneist dès lors que ce n'estoit qu'vne inuention pour éloigner le chastiment de ceux qui auoient volé les deniers publics, parce que la Commission de la Chambre de Justice demeueroit en la main des Ministres, qui seroient les maistres de la pluspart des Officiers, & de leurs consciences; Neantmoins il aimâ mieux encore se laisser tromper cette fois pour auoir plus de liberté de soulager le peuple dans la suite de ses deliberations, lesquelles il continuoit tousiours sur les propositions faites dans la Chambre de saint Louys pour toutes les Compagnies Souueraines.

Mais encore que les Arrests que le Parlement rendoit ne fussent

sent que de simples executions des Ordonnances de Blois, d'Orleans & des Loix fondamentales de l'Estat, que la violence des temps auoit comme estouffées, les Ministres s'opposerent incontinent à vne si belle Police, & à la reformation si necessaire dans le Royaume.

Pour cet effet l'on fait vne Declaration, que le Roy porte luy mesme au Parlement le dernier Iuillet, dans laquelle il n'y auoit point d'article qui ne fit connoistre l'esprit de ceux qui l'auoient composee. Car ce n'estoit qu'une illusion, vne fourbe, & vne tromperie continuelle.

Il y auoit vn article entre autres qui estouffoit la liberté publique, & le secours ordinaire des peuples, parce qu'il estoit deffendu de faire plus aucunes assemblees des Compagnies que par l'autorité du Roy, c'est à dire par la permission des Ministres, qui ne craignent rien tant que l'vniou de la Iustice, qui a le droit d'examiner leurs actions & de les punir.

Le Parlement voulant donc pouruoir à ce desordre, & faire voir que le remede dont les Ministres auoient fait tant de parade, estoit beaucoup pire que le mal, Il continua de s'assembler pour reuoir la Declaration dans la liberté des suffrages & pour l'expliquer.

Comme les Ministres voyent que leurs fourbes sont decouuertes, & que ce qu'ils auoient voulu faire passer pour la descharge & le soulagement du peuple estoit vn nouveau crime, Ils prennent la resolution de maintenir encore leur tyrannie par la force & la violence, & d'enleuer du Parlement ceux qui leur faisoient ombrage, & qui en conseruoient la dignité.

Ayant gaigné heureusement vne bataille, qu'ils auoient dessein de perdre, pour rejeter sur les Assemblees du Parlement la cause de la deffaite, ils ne laissent pas de s'imaginer par apres qu'ils se pourront aussi bien seruir de la victoire, & que dans leur succez il n'y aura rien qu'ils ne puissent entreprendre sur la secreté publique. Tellement qu'à l'issuë d'un *Te Deum* glorieux, & pendant les acclamations des peuples, l'on arreste prisonnier Monsieur de Broussel, Monsieur de Blasmenie President aux Enquestes, l'on enuoye des lettres de Cachet à Monsieur Laifné, à Monsieur Loyfel, à Monsieur Benoise, & à plusieurs autres

Conseillers. L'on va encore à main armée au logis de Monsieur Charton President des Requestes du Palais pour se saisir de sa personne, il y a encore beaucoup d'autres que l'on prepare pour vn sanglant sacrifice, & pour immoler à la passion & à la vengeance du Cardinal Mazarin & de ses complices, qui comme ces oyseaux de proye, ou ces bestes de carnage, ne se repaissoient que de sang, & encore du plus innocent & du plus pur.

Les Habitans de Paris ayant donc consideré cette action avec horreur, & que l'oppression du Parlement estoit vne assurance infailible de leur ruyne, & de tous les subjects du Roy; Ils prennent les armes pour redemander leurs Peres & leurs veritables Protecteurs, parce qu'ils scauoient bien que la porte de la Justice estoit fermée il y auoit long-temps, & qu'il n'y auoit que la force & l'espouente qui peust obliger les Ministres de les rendre, & empescher les conspirations qu'ils auoient faites sur des testes si Illustres & si precieuses à l'Etat.

Le Parlement neantmoins se contente de la liberté de ses prisonniers, & des releguez dans les Prouinces, quoy que dans cét estat il peust perdre facilement ses ennemis, qui estoient à la mercy de deux cens mille hommes sous les armes, & qui estoient maistres de leur vie & de leur salut.

La Reyne mesme qui auoit veu le peril deuant les yeux, aussi bien que le Cardinal Mazarin, qui fut prest trois ou quatre fois de se retirer, se sentit tellement obligée de la fidelité du Parlement, qui par l'autorité seule de son Arrest auoit fait baisser les armes, qu'elle en tesmoigna publiquement sa gratitude, ayant mesme enuoyé querir le Preuost des Marchands & les Escheuins, pour l'asseurer que la prudence & la bonté des Parisiens dans cette rencontre ne s'effaceroient iamais de son esprit & de sa memoire, & qu'elle s'en resouuiendroit eternellement. Qu'elle scauoit bien qu'il y auoit de mauuais François, qui vouloient persuader qu'elle auoit dessein d'emmener le Roy hors de Paris, & de s'en ressentir des Habitans & du Parlement tout ensemble, mais qu'elle leur protestoit au contraire, que son cœur & son affection estoient entierement pour eux, & qu'elle trouuoit la personne du Roy en si grande seureté dans Paris, que s'il y arriuoit quelque desordre dans son absence, elle ne croiroit pas le pou-

uoit mieux arrester que par sa presence, & par l'amour que le peuple auoit pour luy. Que c'estoit donc vn faux bruit & de malheureux soubçons des ennemis de l'Estat, & de sa felicité, afin de causer quelque desordre, & d'arrester le cours de nos victoires, qui seroient bien-tost cimentées par vne Paix generale & vniuerselle, qu'on preparoit avec soin pour la gloire du Royaume, & la grandeur de nos Alliez.

Toutes ces paroles prononcées par la bouche d'une Reyne, qui estoit particulièrement obligée au Parlement, deuoient seruir de puissans ostages de la bonne volonté & de la bien vueilance de cette Princesse. Mais quelques iours apres l'on fut bien estonné d'apprendre, que le Roy estoit sorty de grand matin de Paris, sans tambour & sans trompette, comme vn larcin que l'on faisoit au peuple, à qui l'on déroboit son Maistre & son Souuerain.

Cette sortie honteuse sans la marque de la Majesté du Prince, & qui n'auoit peu estre conseillée que par le Cardinal Mazarin, qui ne cherchoit que les moyens de mettre le trouble dans l'Estat, pour obliger le Roy d'Espagne, dont il est pensionnaire & originaiement subject, mit quelque consternation dans les esprits; Mais ce qui acheua de faire croire qu'il y auoit de l'entreprise, & quelque projet tres-mauuais, fut lors qu'on apprit qu'on faisoit aduancer l'Armée, laquelle au lieu de suivre le gain de la Victoire, comme il estoit facile, fut incontinent destinée pour le pillage de Paris, & pour assurer la perte du Parlement, parce qu'il faisoit Iustice, & qu'il demandoit l'execution des bonnes Loix.

Cet aduis ayant causé du murmure parmi le peuple, le Parlement deputa vers la Reyne, qui estoit encore à Ruel, pour la supplier de reuenir à Paris, & d'y ramener le Roy, pour arrester les desordres & leuer les soupçons.

Au lieu de receuoir ce compliment avec la douceur dont on a tousiours traité la premiere Compagnie du royaume, ce ne sont qu'injures & de mauuaises paroles, l'on assemble tous les Princes & tous les Grands de la Cour, afin que l'affront & le mespris paroissent dauantage.

Le Parlement voyant la suite des violences, & que le Cardi-

nal, auquel il auoit sauué la vie, lors que Monsieur de Broussel & les autres prisonniers furent rendus, auoient bien-tost perdu la memoire du bien fait, Ils prennent la resolution de couper la racine & d'aller à la cause du mal.

Aussi-tost le Duc d'Orleans & le Prince de Condé, que le Cardinal auoit desia charmez, se rendent publiquement ses Protecteurs. Ils escriuent au parlement, & le prient de surceoir leur deliberation, iusques à ce qu'ils eussent conferé ensemble par Deputez à saint Germain, où la Reyne estoit allée de Ruel.

Bien que le parlement estoit aduertty que ces conferences n'estoient que des amusemens, afin de faire auancer des troupes, & d'exécuter plus facilement le pernicieux dessein que les Ministres rouloient dans leur teste il y auoit desia quelque temps, neantmoins ils ne refusent aucune ouuerture d'accommodement, encore que la conference se deust faire dans vn lieu, où ils pouuoient estre sacrifiez à la vengeance & à la fureur de leurs ennemis. On les entretient près de six sepmaines sans rien conclure, afin que le peuple dans son impatience ordinaire tournast ses armes contre luy mesme, & contre sa propre liberté.

Mais comme l'on vit que la fourbe estoit descouuerte, & qu'on n'estoit plus en estat de la faire reüssir, l'on remet dans vne autre occasion l'exécution d'vne entreprise si pernicieuse à l'Estat & à la Republique. L'on consent que l'on fasse vne Declaration des propositions faites dans la Chambre de Saint Louys par toutes les Compagnies Souueraines. Elle est dressée par le Parlement, & portée à Saint Germain, où elle fut trouuée si iuste dans tous ses articles, qu'il n'y fut pas changé vne syllabe par Monsieur le Chancelier, qui la renuoya le lendemain tout de mesme qu'elle auoit esté concertée.

Cette Declaration ayant ainsi defarmé toute la France par la conduite & la prudence du Parlement, Le Roy avec toute sa Cour se rendit incontinent apres dans Paris, où il reçeut tous les resmoignages possibles de l'affection & de l'amour de son Peuple, qui avec des acclamations publiques, fit paroistre la joye qu'il auoit, de ce qu'on luy auoit rendu son Prince & son Souuerain.

Mais les Ministres qui conseruoient dans le cœur vne vengance

ce & vne trahison secrette, se preparent à changer cette ioye en tristesse, & ce glorieux triomphe dans vn carnage espouuenta- ble, & dans vn bouleuement d'Estat.

Comme ils n'ont point de pretexte legitime ils en inuentent malicieusement, ils publient par tout que la Declaration auoit esté vne loy du temps, & vn ouvrage de la force & de la violence qu'on auoit exercée sur l'esprit de la Reyne, ils y contreuient ouuertement, ayant ordonné qu'il seroit leué de nouveau seize ou dix-sept cens mil liures dans les Generalitez du Royaume, où ils enuoient les roolles & les departements.

L'on ne laisse pas aussi de faire des commissions extraordinaires, de troubler l'ordre de la Justice, bref de reduire les choses dans le malheureux & déplorable estat, où elles estoient auparavant, que le Parlement eust restably par ses soins la Police dans le Royaume.

Les cris & les plaintes des subjects qui reclamoient l'autorité des Loix contre vne si insigne perfidie, obligerent le Parlement de s'assembler, pour aduiser à ce murmure & à tous ces desordres. Mais les Ministres pour retarder encore l'execution de ce bon dessein, porterent Monsieur le Duc d'Orleans & Monsieur le Prince de venir prendre leurs places, lesquels dès l'entrée protesterent à la Compagnie, en foy de Princes, que la Reyne n'auoit d'autre dessein, que d'executer la Declaration, & qu'ils estoient venus sçauoir les contrauentions qu'on y auoit faites.

Quelques-vns de Messieurs ayans tesmoigné dans leurs aduis les iustes deffiances & les soupçons que la Compagnie, & tout le Peuple de Paris auoient, des Ministres & de leurs ressentimens, que ce qui augmentoit mesme cette crainte, estoit le nombre des troupes qui paroissoient aux enuirs de la Ville, & qui s'aduançoient de tous costez, le Prince de Condé par vne entreprise toute ouuerte vsa de mauuaises paroles, en menaçant quelques vns de la Compagnie, & leur ostant la liberté des suffrages.

Toute la France trouuera sans doute estrange, & tous nos voisins, le procedé de ces deux Princes dans cette occasion. Car deux ou trois iours apres les protestations qu'ils auoient faites en plein Parlement, de faire executer ponctuellement la Declaration, l'on en porte vne autre à la Chambre des Comptes qui

estoit le plus malheureux ouurage qui se pouuoit iamais imaginer. Car au lieu que dans la violence du temps & dans le brigandages des Finances, auquel on auoit pourueu par la derniere Declaration, les interests des prests que l'on faisoit au Roy, & les remises fussent des crimes couuerts, & que l'on ne pouuoit voir à la Chambre des Compres, tout cela estant employé dans les comprans, l'on vouloit que les Compagnies Souueraines autorisassent ellesmesmes publiquement cette volerie, que l'on auoit dessein de continuer, & pour la rendre encore plus celebre, l'on permettoit indifferement à toutes sortes de personnes de s'engager dans ces prests, c'est à dire dans cette vsure infame, dans ce peccat honteux, sans pouuoir estre recherchez, sans déroger à Noblesse, & sans contreuenir aux Ordonnances.

Monsieur l'Archeuesque de Paris & la Sorbonne trouuerent cette Declaration si contraire aux bonnes mœurs & à la pureté de la Religion & du Christianisme, qu'ils tesmoignerent publiquement qu'ils ne souffriroient point du tout cette corruption dans les consciences laquelle ne manqueroit pas de deuenir generale, la Loy du Prince en cela ne deuant point estre differente de celle des particuliers, principalement le Roy ayant tous les reuenus, & toutes les choses necessaires pour la manutention de l'Etat,

A l'esgard du Parlement, il se remua pareillement d'une controuention si manifeste à la derniere Declaration, qui alloit acheruer la ruine de l'Etat, & absorber tous les reuenus du Prince.

Les Ministres voyant donc que si l'on entretenoit la Police du Royaume & les Loix dans leur vigueur, qu'ils ne seroient plus les Souuerains, & qu'il y auoit à craindre que ces mesmes Loix qu'ils auoient tant de fois violees, ne demandassent iustice de tous les crimes qu'ils auoient commis contre le repos & la felicité des Peuples, ils prennent encore la resolution de perdre l'Etat, ou de perdre ceux qui les auoient ainsi rappellees, & qui les vouloient faire triompher de tant de parricides & d'atentats qu'ils auoient faits à la seureté publique, & à la Maiesté du Souuerain.

Ils gagnent incontinent le Prince de Condé, lequel s'engage facilement dans vn si malheureux party, sous pretexte de recompenses imaginaires, & de luy donner des Places Frontieres. Sca-

uoit Stenay, Iamets & Clermont en droit de Souueraineté, par le moyen desquelles ce ieune Prince pretendoit se donner de la reputation, & entretenir son ambition naturelle.

Cen'estoit pas assez, il falloit aussi faire tremper dans cét horrible attentat le Duc d'Orleans Sa resistance fut grande par la bonté & la douceur de ses mœurs, mais son esprit estant assiégué depuis plusieurs années de l'Abbé de la Riuiere, qui l'a trahy tant de fois, & dont les mœurs sont aussi corrompues & aussi basses que la naissance, le charme se respendit encore sur cette premiere personne du Royaume, qui consentit à ce pernicieux complot.

Le Cardinal Mazarin & ses complices ne donnerent pas le temps à ce Prince de faire reflexion sur vne entreprise si perilleuse & si criminelle. Aussi tost la resolution prise, on l'enleue de son liét le iour des Roys à trois heures du matin, où il estoit detenu malade il y auoit des ja quelques iours.

L'on fait sortir le Roy de Paris vne heure apres, sans tambour & sans trompette, l'on enuoye chez tous les Princes & toutes les Princeesses pour se rendre à Saint Germain, leur faisant croire qu'il n'y auoit point de seureté pour eux dans Paris.

Toute la Cour ayant suivi, non pas comme complice de cet enleuement, car il y auoit peu de personnes qui en eussent le secret, mais plustost pour sçauoir quelle en seroit la suite; Les Habitans de Paris furent fort surpris d'apprendre, qu'on leur auoit dérobbé leur Maistre & leur Roy.

Ils font reflexion sur le dessein qu'auoient fait paroistre les Ministres il y auoit deux ou trois mois, de perdre la Ville, & de l'assiéger pour ce vanger de ce qu'on les auoit obligez de rendre d'illustres prisonniers, qui auoient deffendu la cause publique, & maintenul'authorité Royale.

Ils sçauent aussi qu'il y a grand nombre de troupes qui estoient proche de Paris & sur les aduenues, qui en menaçoient les passages, & qui en empeschoient le commerce. Aussi tost l'espouuente les prend, ils courent aux armes, & se saisissent des portes. La Maison de Ville s'assemble pour pouruoir à cét espouuenteable desordre. Elle n'est pas si tost assemblee qu'on luy apporte trois lettres, l'vne du Roy. & les deux autres du Duc d'Orleans & du prince de Condé. La lettre du Roy aduertit la Ville de sa sortie

de paris, & des raisons qu'il auoit eues pour cela. Qu'il auoit creu n'y auoir point de feureté pour sa personne, y ayans quelques vns de son parlement qui auoient de mauvais desseins contre luy, & des intelligences se crettes avec les Ennemis de son Estat.

Cette accusation ridicule & meschamment inuentée par le Cardinal & ses adherans, pour trouuer vn pretexte à leur crime, & à vn enleuement si horrible que celuy qu'ils auoient fait de la sacrée personne du prince, surprit tellement les Officiers de Ville avec les deux autres lettres des princes, qui declaroient que c'estoit de leur aduis que le Roy estoit sorty, qu'ils porterent tous ces beaux libelles diffamatoires au parlement, qui s'estoit aussi assemblé pour pouruoir à la feureté & à la subsistance de paris.

Dans ce iuste ressentiment le Parlement pouuoit vser dès lors, & avec grande raison, de son autorité legitime, mais il se contenta ce premier iour de pouruoir à la feureté du dedans de la Ville, & à la subsistance, afin qu'en temporisant les Ministres fissent reflection sur leurs crimes, & que le Duc d'Orleans & le prince de Condé songeassent aussi à ne plus autoriser vne entrepryse & vn attentat si horrible contre l'Estat, & contre la feureté publique.

Mais la prudence & la sage conduite de la Cour ne seruist qu'à enfler l'orgueil des Ministres, ils enuoyent dès le lendemain des Lettres patentes, lesquelles ne furent point ouuertes, n'ayant pas esté presentées dans les formes ordinaires. Mais l'on apprit par la lettre escrite au Procureur General, & au Preuost des Marchands & Escheuins, que c'estoit pour transferer le Parlement à Montargis, qui est vne petite melchante Ville, où les Ministres estant les Maistres ils pretendoient exercer en toute liberté leurs cruantez & leurs tyrannies, & satisfaire à leur fureur.

Le Parlement qui deuoit estre sensiblement outré de tant de conspirations que l'on faisoit pour sa ruyne, à cause qu'il auoit voulu arrester le cours de l'oppression publique, & restablir vn bon ordre dans l'Estat, ne parut point encore touché de tant d'injures & de calomnies, il esperoit que la Iustice de son procedé estant conneuë à tout le monde, desilleroit les yeux de la Reyne, & que le charme ne dureroit pas aussi tousiours sur les deux Princes qui s'estoient engagez avec elle dans vn si malheureux dessein.

L'on

L'on trouue encore vne inuention de reconcilier les esprits, & d'accommoder les affaires, & ordonnant que les Gens du Roy se transporteroient à S. Germain, pour assurez le Roy & la Reyne Regente en France, du seruice & de la fidelité de la Compagnie, bien estonnée de ce qu'elle auoit eu des sentimens contraires, & la supplier pareillement de nommer ceux qui auoient attenté à la sacrée personne du Roy, & entretenu des intelligences secretes avec les ennemis de l'Estat, pour leur procez estre fait & parfait, & pour en faire vne justice publique & exemplaire.

Les gens du Roy estant allez à saint Germain, ils trouuerent à l'entrée du Bourg sur vne eminence qui en est proche, le sieur Sanguin Maistre d'Hostel, qui leur dit qu'il les attendoit il y auoit long-temps, pour les empescher de la part de la Reyne d'aller plus auant, & qu'on ne leur pouuoit donner d'audiance iusques à ce que le Parlement eust obey.

Les Gens du Roy ayant demandé de parler à Monsieur le Chancelier, on les fit attendre long-temps sur cette Montagne, dans l'injure du temps & au milieu de la nuit, & apres cela, pour toute responce, Monsieur le Chancelier leur fit dire, qu'il auoit ordre tres-exprés de ne les point escouter, bien que les Gens du Roy l'eussent fait assurez qu'ils auoient de bonnes paroles, & qui pourroient sans doute arrester les malheurs qui se formoient dans l'Estat.

Enfin ayant obtenu avec peine d'entrer dans le Bourg pour se reposer le reste de la nuit, ils ne furent pas si tost descendus du carosse, qu'il vint vn nouuel ordre, & vn commandement exprés de se retirer tout presentement sans conduite, au milieu des tenebres, & à la mercy des Gens de guerre, la plupart Allemans & sans misericorde, qui courroient de sia par la campagne, & qui exercoient des actes d'hostilité.

Les Gens du Roy ayant fait leur rapport d'vn si mauuais traitement, & qui n'auoit point d'exemple, le Parlement aduertý d'ailleurs que la Ville estoit bloquée, & tous les passages fermez, qu'on auoit aussi fait publier vn Arrest du Conseil d'enhaut au marché de Poissy, & dans tous les Bourgs & Villages circonuoisins, par lequel il estoit deffendu à peine de la vie à toutes sortes de personnes d'amener aucunes dentées à Paris, & d'y faire aucun trafic, alors le Parlement vit bien qu'on les vouloit sacrifier

avec tous les Habitans de Paris à la tyrannie, & à la vengeance d'un Ministre Estranger.

Le Parlement creut donc qu'il seroit luy-mesme complice de la perte & de la ruyne de l'Estat, s'il pardonnoit dauantage à ses ennemis, & s'il attendoit encore leur repentir. Tellement qu'il rend vn Arrest, par lequel le Cardinal Mazarin est déclaré Perturbateur du repos public, ennemy du Roy & de l'Estat, enjoinct à luy de vuidier de la Cour dans le iour, & du Royaume dans huitaine, autrement aux Subjects de courre-fus, & deffenses à toutes personnes de le receuoir à peine de la vie, & qu'aussi il seroit leué des troupes en nombre suffisant pour la seureté de la Ville, & pour faciliter les passages & le commerce.

Le Parlement & tous ceux qui se sont joints avec luy dans cette rencontre, n'estiment pas qu'il y ait de bons François qui puissent condamner vne deffense si legitime, & si necessaire. Car faisant reflexion sur tout ce qui s'est passé pendant la Regence, il n'y a personne qui ne voye bien clairement que le Cardinal Mazarin & ses complices, n'ont traouaillé iusques à present qu'à perdre le Roy & son Royaume. Il n'y a personne qui ne connoisse que le Roy d'Espagne & tous les autres ennemis de l'Estat, ont presidé à ses conseils & à toutes ses entreprises.

Il s'est rendu maistre absolu de l'esprit de la Reyne par des artifices & des crimes punissables, il a corrompu celuy des Princes qui sont les plus proches de la Couronne, & qui la deuoient maintenir. Tellement qu'il n'y a que le Parlement aujourd'huy qui puisse s'opposer à de si horribles attentats, c'est luy qui pendant la minorité est le veritable Tuteur des Roys, & le sacré Depositaire de la Couronne, il en est responsable au Roy & au public. Ses armes n'ont donc point d'autre deuse, ny d'autre mouuement que le salut du Prince, il n'a leué l'enseigne que pour l'oster des mains des Estrangers ses plus grands ennemis, qui l'ont dérobé à son peuple & à son Estat.

La seconde raison de sa deffense a esté de conseruer Paris, l'ornement de la France, la merueille du monde, l'admiration des Estrangers, la force du Roy & de son Empire, qu'on auoit resolu de mettre en cendres, & de perdre entierement.

Il n'y auoit personne aussi qui ne deust cette protection à sa femme & à ses enfans, à ses biens & à sa fortune, & partant tous

les motifs de cette deffense estans fondez sur les premiers principes de la nature, qui nous obligent à la conseruation de nous mesme, le Parlement ne doute point que son action ne recoiue non seulement de l'approbation par tout, mais encore de l'honneur & de la gloire.

Et de fait, son genereux dessein n'a pas si tost paru, que les Princes les plus affectionnez à l'Etat, & nombre de Seigneurs des plus qualifiez du Royaume, se sont vnis à vn si iuste party.

Monsieur le Prince de Conty a voulu signaler les premieres années de sa vie pour le salut de son rays & de sa Patrie, qui luy est incomparablement plus chere que l'interest d'un frere, qui s'est laissé surprendre par les artifices d'un pernicieux Ministre, qui l'a obligé d'armer contre sa propre grandeur, & l'honneur de sa reputation.

Monsieur le Duc de Longueville, qui est vn des plus sages Prince de l'Europe, & qui a tousiours eu part à toutes les belles actions qui se sont faites pendant sa vie, a creu qu'il ne pourroit plus rien desirer pour sa gloire, s'il pouuoit rendre ce seruice à l'Etat, & contribuer de ses forces & de son credit pour en chasser les monstres, & tous les Geans qui se sont assis sur le Trosne des Dieux, & emparez de l'autorité Royale.

Monsieur le Duc de Beaufort s'y est aussi engagé, non pas par ressentiment, puis que sa paix estoit faite, mais plustost par son courage, & par sa propre generosité.

Monsieur le Duc d'elbeuf auroit pensé de degenerer de ses ancestres, & de ses Illustres Predecesseurs, à qui les Peuples doiuent leur Religion & leur salut, s'il ne leur auoit pas donné sa protection dans vne occasion si importante.

Monsieur de Bouillon, Illustre par tant d'actions memorables, & de victoires signalées. Monsieur le Marechal de la Mothe qui a porté la reputation de l'Etat & de son courage iusques au centre de l'Espagne, où il a gagné vnze batailles, & fait sentir la pesanteur de son bras. Monsieur de Vitry. Monsieur le Prince, de Marsillac, Monsieur de Narmoutier, & tant d'autres Seigneurs considerables par leur naissance, par leurs charges, par leurs emplois, & par leur propre vertu, se sont aussi rangez de ce party pour y deffendre la cause commune, & la liberré de leur pays, ils ont protesté de perir ou de rompre les chaines que la

violence du ministère auoit données au peuple, comme à des forçats & à des esclaves.

Monsieur le Coadjuteur de Paris, l'Vniuersité & les principaux Prelats du Royaume, ont aussi condamné publiquement la tyrannie du Cardinal Mazarin, & confirmé tous les Princes dans le bon dessein qu'ils auoient d'en tirer la vengeance publique. Tellement que l'on peut dire que les trois Estats sont vnis au Parlement pour maintenir l'authorité du Roy, & chasser ceux qui s'en sont injustement emparez.

Le Parlement est mesme bien assure, que la plupart de ceux qui sont demeurez en Cour n'y ont esté iusques à present, que par des raisons de bien-seance, ou retenus par force, & qu'ils voudroient auoir part à la gloire d'une si belle action, plustost que de traouiller à la destruire.

Monsieur le Duc d'Orleans mesme n'y est plus engagé d'inclination, il n'y demeure, parce qu'il n'en peut pas sortir. Madame la Duchesse sa femme, & Mademoiselle sa fille & tous ceux de sa Maison font tous les iours des imprecations contre ceux qui ont donné de si pernicieux conseils, & qui sont les auteurs d'une si funeste & si malheureuse entreprise.

C'est donc la cause de Dieu, puis que c'est la cause publique. Car de l'autre costé l'on n'y voit point d'autre raison que la defense d'un tyran, qui a dissipé toutes les Finances du Roy, ou qui les a transportées en des prouinces Estrangeres, s'estant trouué sur le Registre des Banquiers, qui ont negocié ses affaires, plus de cent soixante & dix huit millions de liures, qui ont esté enuoyees de son ordre & sous son nom en Italie. Qui a bien eul l'insolence d'emprisonner vn Prince dès le commencement de son credit & de son regne, pour luy proposer, & le faire consentir s'il pouuoit, à vn mariage honteux & infame d'une de ses niepees, fille de Bourgeois de Rome, & de simples artisans, qui mesme a tant de fois engagé l'honneur & la vie de Monsieur le Prince, qui est aujourd'huy son seul Protecteur, & qui a fait tout ce qu'il a peu pour le faire perir en luy manquant de parole, d'hommes, d'argent, & des autres, choses necessaires pour sa deffense, lors qu'il commandoit les Armées, & qui peut estre traouilleroit vn iour à sa deffaitte, comme font tous les Tyrans, si la France estoit encore si malheureuse de le voir dans son premier credit, & sur le Trosne  
du

du Prince. Tellement que le Parlement ne peut pas s'imaginer qu'il y ait de bons François, qui considerant la Iustice de sa defense, & de ses plaintes, ne se ioigne avec luy pour destruire l'Ennemy commun. Car c'est dans l'vniion de toutes les forces du Royaume, que l'on peut sauuer l'Estat & le garentir de sa totale ruyne, parce qu'estant diuisées, ce seroit vn combat perpetuel sans victoire, qui destruiroit à la fin la Monarchie par ses propres forces & par cette resistance reciproque.

Il n'y peut auoir de scrupule à s'engager dans cette occasion glorieuse, sur l'alliance qui serencontre dans les Chefs qui commandent sur les deux Partis, parce qu'outre les mauuais traitemens qu'à reçeus Monsieur le Prince de Conty de la Cour, & de Monsieur le Prince son frere, il n'est pas sans exemple de voir vn frere contre vn frere, quand il s'agist de l'interest public, & du salut de la Patrie, puis que dans les interests particuliers nous les voyons mesme tous les iours diuisez iusques à ne pardonner pas à leur vie, & à leur propre reputation

Flavius du temps de Tybere, ayant choisi le party des Romains pour trauailler à la deffaire & à la ruyne de l'Allemagne sous la conduite de Germanicus, Arminius son frere s'en rendit le Libérateur. Tacite rapporte mesme les reproches qu'il luy fit dans vne entreueüe auparauant le combat, & comme il luy representa le deuoir enuers sa patrie, ses priuileges & son ancienne liberté qu'il deuoit maintenir, plustost que d'encourir l'infamie d'auoir mesprisé les larmes d'vne Mere, violé sa foy, abandonné ses Dieux, & asseruy son pays. Les Histoires anciennes, & celles de nos iours sont aussi remplies de semblables rencontres, d'honneur & de generosité, & ainsi ce seroit estre mauuais François, que de rechercher ce pretexte pour ne pas prester son secours à la cause commune, & à vne deffense si necessaire.

Pour le Parlement, ce n'est pas d'aujourd'huy qu'il a maintenu le seruice du Prince, & la grandeur de l'Estat, l'on sçait combien de fois il a soustenu la Couronne chancelante, sans en tirer d'autre aduantage que la gloire de l'auoir Fait. Et que dans cette occasion mesme il n'y a eu que le seul interest public qui l'a engagé, car c'est pour auoir demandé l'execution des Ordonnances, qui est vn crime bien nouueau. Tellement que soit que l'on considere la cause de la deffense, & ceux qui l'ont si fortement em-

brassée, l'on ne trouue que de la iustice par tout, & vne autorité legitime, au lieu que le party contraire est la protection des Tyrans, qui ont pillé tout le Royaume, & deserté les Prouinces, comme s'ils eussent esté en pays ennemy. Qui pour satisfaire à leur ambition, & entretenir leurs malheureux credit, ont rompu tant de fois la Paix que Monsieur le Duc de Longueuille auoit arrestée pour la grandeur del'Estat, & la reputation de nos Alliez, qui par les ordres secrets qu'ils ont enuoyez au sieur Seruien, complice de leurs laschetes, & de leurs infamies, ont joué iusques à present tous les princes del'Europe, & rendu leurs bons desseins inutiles, qui ont fait perir deux armées en Catalogne qui auoient fait trembler le Roy d'Espagne au milieu de son Escorial, pour conuertir à leur profit particulier ce qui estoit destiné pour leur subsistance, & pour leur entretenement. Qui en l'année six cens quarante-six, au lieu de faire vne armée pour opposer à la puissance des ennemis, consumerent tous leurs soins & toute leur politique à faire jouer des machines, & les intermedes d'Orphée avec vne despense incroyable, le Cardinal Mazarin ne pouuant oublier son premier mestier. Qui au lieu de suivre nos glorieux progresz sur les Frontieres du Royaume, & reprendre l'ancien Patrimoine des François, ont entrepris des guerres en Italie contre le pape & ses Alliez pour décrier nos armes dans toute l'Europe, & pour forcer sa Sainteté de donner le Chapeau à vn malheureux Iacobin, frere du Cardinal Mazarin, qui n'auoit suffisance ny merite. Qui voyans enfin que la bonne fortune de la France l'emportoit tousiours sur leurs pernicieux conseils, ont recherché toutes sortes de moyens & d'artifices pour l'armer contre elle-mesme, & pour la destruire par ses propres forces.

Toutes ces entreprises & tous ces attentats punissables de tous les supplices qu'on scauroit iamais inuenter, estant donc visiblement conneus à toute l'Europe.

Le Parlement s'assure apres cela qu'il n'y aura point de François qui vueille faire la guerre à sa patrie, à soy mesme, & à sa propre liberté, protestant à toute la France de n'abandonner point vn si glorieux dessein qu'apres, auoir fait la Paix vniuerselle au dedans & au dehors du Royaume, restably toutes sortes de personnes dans leurs biens, dans leurs honneurs & priuileges, & rappelé toutes les anciennes loix del'Estat.



